

CURA AIDES ET SOINS A DOMICILE SARL
COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2024

CURA AIDES ET SOINS A DOMICILE SARL

2, AM BRILL
L-3961 EHLANGE

RCS LUXEMBOURG : B257492

Bilan en EUR au 31 décembre 2024

ACTIF	Référence(s)	31.12.2024	31.12.2023
A. Capital souscrit non versé	4	-	-
C. Actif immobilisé		30 832,37	17 544,32
I. Immobilisations incorporelles	2.2.1	9 666,86	-
II. Immobilisations corporelles	2.2.2	9 803,19	7 182,00
III. Immobilisations financières	3	11 362,32	10 362,32
D. Actif circulant		22 811,46	102 981,84
II. Créances		5 053,06	3 946,56
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		5 053,06	3 946,56
IV. Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		17 758,40	99 035,28
E. Comptes de régularisation		3 867,33	3 537,87
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		57 511,16	124 064,03

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan en EUR au 31 décembre 2024

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Référence(s)	31.12.2024	31.12.2023
A. Capitaux propres		(409 430,71)	(32 858,50)
I. Capital souscrit	4	50 000,00	50 000,00
IV. Réserves	5	-	-
V. Résultats reportés		(82 858,50)	(8 675,23)
VI. Résultat de l'exercice		(376 572,21)	(74 183,27)
C. Dettes	6	466 941,87	156 922,53
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		75 430,51	2 411,17
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		391 511,36	154 511,36
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		57 511,16	124 064,03

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

**Compte de Profits et Pertes en EUR pour la période du
01 janvier 2024 au 31 décembre 2024**

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Référence(s)	31.12.2024	31.12.2023
1. à 5. Résultat brut		338 092,73	(52 183,21)
6. Frais de personnel	7	(692 606,82)	(20 087,56)
a) Salaires et traitements		(617 085,18)	(17 848,00)
b) Charges sociales		(75 412,19)	(2 239,56)
i) couvrant les pensions		(50 752,12)	(1 427,84)
ii) autres charges sociales		(24 660,07)	(811,72)
c) Autres frais de personnel		(109,45)	-
7. Corrections de valeur		(5 542,87)	(1 026,00)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		(5 542,87)	(1 026,00)
8. Autres charges d'exploitation		(15 846,50)	(84,00)
16. Résultat après impôts sur le résultat		(375 903,46)	(73 380,77)
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.		(668,75)	(802,50)
18. Résultat de l'exercice		(376 572,21)	(74 183,27)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CURA AIDES ET SOINS A DOMICILE S.à.r.l. (ci-après « la Société ») a été constituée le 28 juin 2021 sous la forme d'une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le siège social est établi à 2, Am Brill L-3961 Ehlinge.

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société a pour objet la prestation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à : la pratique de l'art infirmier, le nursing et les soins infirmiers à domicile ; l'exercice des soins de santé tels que généralement dispensés par les infirmiers et infirmières à domicile ou dans les maisons de repos, y compris techniques connexes actuelles ou à venir, et toutes activités intéressant la profession d'infirmier ; l'entretien d'espaces verts non soumis à agrément spécifique ; les travaux de petit entretien non soumis à agrément spécifique ; le nettoyage immobilier non soumis à agrément spécifique ; l'étude, le conseil, la consultation, l'expertise, l'imagerie et toutes prestations de services dans le cadre des activités décrites. La société pourra réaliser toutes les opérations accessoires, directement utiles à l'organisation d'un cabinet infirmier, outre le secrétariat, la permanence téléphonique, toutes traductions, l'interface médicale. Cette énumération est exemplative et nullement limitative. Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne ces prestations, à la réalisation de ces conditions.....

Note 2 - PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION

Note 2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg et aux principes comptables généralement admis.

La comptabilité et les comptes annuels sont établis en Euro.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminées et mises en place par le Conseil de Gérance.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil de Gérance d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements ont lieu de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables en fonction des circonstances.

La Société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice/période se terminant au 31 décembre 2024. Par conséquent, en conformité avec les prescriptions légales, ces comptes ont été présentés par le Conseil de Gérance, sur une base non consolidée, pour approbation lors de l'assemblée générale annuelle.

Note 2.2 - Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

Note 2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires, ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les taux et les méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux d'amortissement	Méthode d'amortissement
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	33,33%	Linéaire

Note 2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les taux et méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux d'amortissement	Méthode d'amortissement
Autres installations, outillage et mobilier	25 %	Linéaire

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Note 2.2.3 - Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Note 2.2.4 - Conversion des postes en devise

La Société tient sa comptabilité en Euro.

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre qu'Euro sont enregistrées en Euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre qu'Euro sont convertis en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Lorsqu'il existe un lien économique entre un actif et un passif, ceux-ci sont évalués globalement selon la méthode décrite ci-dessus et seule la perte de change nette non réalisée est enregistrée au compte de profits et pertes et les gains non réalisés ne sont pas enregistrés.

Note 2.2.5 - Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

Note 2.2.6 - Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

Note 2.2.7 - Dettes

Les dettes sont enregistrées à la valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Note 2.2.8 - Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres prêts	Total
	EUR	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	10 362,32	10 362,32
Entrées au cours de l'exercice	1 000,00	1 000,00
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Transferts au cours de l'exercice	-	-
Valeur brute à la fin de l'exercice	11 362,32	11 362,32
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	-	-
Dotations de l'exercice	-	-
Reprises de l'exercice	-	-
Transferts de l'exercice	-	-
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	-	-
Valeur nette à la fin de l'exercice	11 362,32	11 362,32
Valeur nette au début de l'exercice	10 362,32	10 362,32

Note 4 - CAPITAL SOUSCRIT

Le capital souscrit s'élève à EUR 50 000,00 et est représenté par 9 900,00 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 5,05 entièrement libérées.

	2024
	EUR
Capital souscrit au 01 janvier 2024	50 000,00
Augmentation de l'exercice	-
Réduction de l'exercice	-
Capital souscrit au 31 décembre 2024	50 000,00

Au 31 décembre 2024, il n'existe pas de parts bénéficiaires, obligations convertibles et titres ou droits similaires.

Note 5 - RÉSERVES

Note 5.1 - Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 6 - DETTES

Les durées résiduelles des postes de la rubrique « Dettes » se présentent comme suit :

	Durée inférieure à un an	De un à cinq ans	Total 2024	Total 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR
Dettes sur achats et prestations de services	17 867,26	-	17 867,26	252,99
Dettes fiscales	15 213,57	-	15 213,57	-
Dettes auprès de la sécurité sociale	41 095,48	-	41 095,48	2 158,18
Autres dettes	1 254,20	391 511,36	392 765,56	154 511,36
Total	75 430,51	391 511,36	466 941,87	156 922,53

Note 7 - PERSONNEL

La Société a employé 11,00 personnes à temps plein et en moyenne au cours de l'exercice 2024 (1,00 en 2023).

Note 8 - AVANCES ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DE GESTION OU DE SURVEILLANCE

Il n'a pas été accordé d'avances ou de crédit aux organes de gestion et de surveillance et aucun engagement n'a été pris à leur égard au titre d'une garantie quelconque.

Note 9 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Il n'existe pas au 31 décembre 2024, d'engagements de la Société susceptibles d'être utiles à l'appréciation de sa situation financière.

Bilan détaillé en EUR au 31 décembre 2024

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
C. Actif immobilisé	30 832,37	17 544,32
I. Immobilisations incorporelles	9 666,86	-
<i>Licences informatiques</i>	<i>11 600,00</i>	-
<i>Amort. Licences informatiques</i>	<i>(1 933,14)</i>	-
II. Immobilisations corporelles	9 803,19	7 182,00
<i>Véhicules de transport</i>	<i>7 400,00</i>	<i>3 500,00</i>
<i>Amort. Véhicules de transport</i>	<i>(2 287,50)</i>	<i>(437,50)</i>
<i>Outillage</i>	<i>2 330,92</i>	-
<i>Amort. Outillage</i>	<i>(582,73)</i>	-
<i>Matériel informatique</i>	<i>4 708,00</i>	<i>4 708,00</i>
<i>Amort. Matériel informatique</i>	<i>(1 765,50)</i>	<i>(588,50)</i>
III. Immobilisations financières	11 362,32	10 362,32
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	<i>10 862,32</i>	<i>9 862,32</i>
<i>Caution Douane</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>
D. Actif circulant	22 811,46	102 981,84
II. Créances	5 053,06	3 946,56
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5 053,06	3 946,56
<i>Clients</i>	<i>1 409,78</i>	-
<i>Retenue d'impôt sur trait. et salaires</i>	<i>61,22</i>	<i>131,22</i>
<i>TVA à recevoir</i>	<i>3 582,06</i>	<i>3 815,34</i>
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	17 758,40	99 035,28
<i>BCEE LU48 0019 6055 7411 6000</i>	<i>17 366,23</i>	<i>98 981,49</i>
<i>Caisse</i>	<i>392,17</i>	<i>53,79</i>
E. Comptes de régularisation	3 867,33	3 537,87
<i>Charges à report. (sur 1 ou plus. exer.)</i>	<i>3 867,33</i>	<i>3 537,87</i>
TOTAL ACTIF	57 511,16	124 064,03

Bilan détaillé en EUR au 31 décembre 2024

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
A. Capitaux propres	(409 430,71)	(32 858,50)
I. Capital souscrit	50 000,00	50 000,00
<i>Capital souscrit</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
V. Résultats reportés	(82 858,50)	(8 675,23)
<i>Résultats reportés (affectés)</i>	<i>(82 858,50)</i>	<i>(8 675,23)</i>
VI. Résultat de l'exercice	(376 572,21)	(74 183,27)
C. Dettes	466 941,87	156 922,53
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	75 430,51	2 411,17
<i>Fournisseurs</i>	<i>17 867,26</i>	<i>252,99</i>
<i>Retenue d'impôt sur trait. et sal. (RTS)</i>	<i>15 213,57</i>	<i>-</i>
<i>Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)</i>	<i>41 095,48</i>	<i>2 158,18</i>
<i>Dettes envers le personnel</i>	<i>1 254,20</i>	<i>-</i>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	391 511,36	154 511,36
<i>Dettes envers Cabral Semedo Lionel</i>	<i>10 202,50</i>	<i>10 202,50</i>
<i>Dettes envers Raach Gilles</i>	<i>8 072,47</i>	<i>8 072,47</i>
<i>Dettes envers Kleman Alain</i>	<i>323 755,01</i>	<i>96 755,01</i>
<i>Dettes envers Schong Laurence</i>	<i>49 481,38</i>	<i>39 481,38</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	57 511,16	124 064,03

Compte de Profits et Pertes détaillé en EUR du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	31.12.2024	31.12.2023
1. Chiffre d'affaires net	471 320,75	2 868,61
<i>Prest. de serv. non visées ci-dessus</i>	11 922,47	-
<i>Remboursement CNS</i>	459 398,28	-
<i>Ventes de marchandises</i>	-	2 868,61
4. Autres produits d'exploitation	11 185,53	-
<i>Subventions destinées à promouv. emploi</i>	10 425,53	-
<i>Dons</i>	760,00	-
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	(144 413,55)	(55 051,82)
a) Matières premières et consommables	(5 183,85)	-
<i>Achats de marchandises</i>	(2 388,42)	-
<i>Travail à façon</i>	(2 795,43)	-
b) Autres charges externes	(139 229,70)	(55 051,82)
<i>Location Bâtiments sans TVA</i>	(40 054,44)	(16 437,20)
<i>Autres locations</i>	(70,07)	-
<i>Charges locatives et de copropriété</i>	(2 900,00)	(1 000,00)
<i>Entretien/réparation matériel roulant</i>	(10 429,71)	(503,12)
<i>Autres entretiens/réparations</i>	(231,00)	(224,50)
<i>Services informatiques</i>	(11 554,77)	(4 818,00)
<i>Frais cpts, comm. banc., drts garde/tit.</i>	(303,80)	(192,60)
<i>Frais sur moyens de paiements électro.</i>	-	(2,32)
<i>Honoraires juridiq., de conten. et assim.</i>	-	(1 771,92)
<i>Honoraires compta., fisc., audit et assim.</i>	(5 586,39)	(3 196,30)
<i>Autres honoraires</i>	(12 321,84)	-
<i>Assurance matériel roulant</i>	(2 310,81)	(217,26)
<i>Assurance risque d'exploitation</i>	(1 623,43)	(295,22)
<i>Autres assurances</i>	(19,43)	-
<i>Annonces et insertions</i>	(683,55)	-
<i>Foires et expositions</i>	(25,00)	-
<i>Catalogues et imprimés et publications</i>	(4 553,89)	(226,00)
<i>Sponsoring</i>	(1 340,00)	(1 875,00)
<i>Autres achats de services publicitaires</i>	(1 807,28)	(324,80)
<i>Frais de déplacement direction</i>	(574,94)	-
<i>Frais de déplacement personnel</i>	(1 379,72)	-
<i>Réceptions et frais de représentation</i>	(2 055,99)	-
<i>Frais postaux</i>	(350,30)	-
<i>Frais de télécommunication</i>	(6 152,02)	(1 108,50)

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	31.12.2024	31.12.2023
<i>Transports sur achats</i>	(7,90)	-
<i>Frais format., colloq., sémin., confér.</i>	(4 165,05)	(5 125,00)
<i>Combustibles liquid.(mazout, carbur,...)</i>	(12 575,39)	(82,18)
<i>Fournitures administratives et de bureau</i>	(2 327,22)	(668,01)
<i>Petit équipement</i>	(9 128,10)	(10 491,28)
<i>Vêtements professionnels</i>	(2 769,20)	(6 492,61)
<i>Cotisations aux associations profession.</i>	(1 928,46)	-
6. Frais de personnel	(692 606,82)	(20 087,56)
a) Salaires et traitements	(617 085,18)	(17 848,00)
<i>Salaires de base</i>	(588 911,36)	(17 848,00)
<i>Dimanche</i>	(27 972,48)	-
<i>Autres suppléments</i>	(15 688,04)	-
<i>Gratifications, primes et commissions</i>	(1 828,76)	-
<i>Remboursement mutualité</i>	17 315,46	-
b) Charges sociales	(75 412,19)	(2 239,56)
i) couvrant les pensions	(50 752,12)	(1 427,84)
<i>Charges sociales couvrant les pensions</i>	(50 752,12)	(1 427,84)
ii) autres charges sociales	(24 660,07)	(811,72)
<i>Autr.ch.soc.(inclus maladie, accid,...)</i>	(24 660,07)	(811,72)
c) Autres frais de personnel	(109,45)	-
<i>Régularisation CCSS</i>	(109,45)	-
7. Corrections de valeur	(5 542,87)	(1 026,00)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	(5 542,87)	(1 026,00)
<i>DCV/conc.,brev.,lic.,marq.,drt&vals sim.</i>	(1 933,14)	-
<i>DCV/aut. Install.,outill.,mob.,mat.roul.</i>	(3 609,73)	(1 026,00)
8. Autres charges d'exploitation	(15 846,50)	(84,00)
<i>Marques et franchises</i>	(514,00)	-
<i>TVA non récupérable</i>	(14 617,50)	-
<i>Droits d'enregistrement</i>	(29,00)	(16,00)
<i>Taxes sur les véhicules</i>	(156,00)	(68,00)
<i>Autres droits et taxes</i>	(50,00)	-
<i>Amendes, sanctions et pénalités</i>	(480,00)	-
16. Résultat après impôts sur le résultat	(375 903,46)	(73 380,77)
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	(668,75)	(802,50)
<i>IF - exercice courant</i>	(535,00)	(401,25)
<i>IF - exercices antérieurs</i>	(133,75)	(401,25)
18. Résultat de l'exercice	(376 572,21)	(74 183,27)